

2 Politique

Réunion du Conseil national climat
Vers la création d'un cadre institutionnelJonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a demandé au Premier ministre, Daniel Ona Ondo, de garantir l'effectivité de cette plate-forme qui devra participer efficacement à la lutte contre les changements climatiques au Gabon. Saisissant hier l'occasion de cette quatrième session, marquée par la remise du rapport sur la situation de l'affectation des terres, le numéro un gabonais a dressé le bilan de la contribution du pays, tout en indiquant les nouvelles orientations.

ALI Bongo Ondimba a milité hier pour la mise en place d'un cadre institutionnel en matière de lutte contre les changements climatiques au Gabon. La tenue, au palais de la présidence de la République, de la quatrième réunion du Conseil national climat aura été l'occasion, pour le chef de l'Etat, devant un parterre de personnalités, de faire le bilan de cette politique, et surtout d'annoncer les nouvelles orientations. Pour le président de la République, c'est la première fois, dans l'histoire, que le Gabon dispose d'une base de données qui rassemble les infor-



Photo : Gildas Roméo Mouniémou

Le chef de l'Etat a appelé la communauté internationale à "un engagement volontaire et nécessaire pour le bien de l'Humanité"...

mations les plus utiles sur la répartition territoriale de son tissu économique. Autrement dit, les forêts, les mines, le pétrole, l'agriculture, la conservation et l'habitat. Et de déclarer: « ce travail collectif (...) encourage tous ceux qui y ont contribué à poursuivre l'ouvrage afin de doter notre pays d'un outil de prise de décisions informées, pour orienter nos efforts de mise en valeur de l'espace et des ressources, vers la satisfaction des besoins des populations ». Ceci, selon lui, dans les meilleures conditions d'efficacité économique et de sécurité environnementale. Il a ainsi considéré que ce premier état de lieu des affectations du territoire et des concessions devrait servir de base à une large concertation de toutes les parties. L'objec-

tif étant de construire un mécanisme intersectoriel de prise de décisions afin de garantir une exécution optimale du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE). Un mécanisme prioritaire dont l'essentiel porte sur la diversification des usages compatibles, la promotion des activités mutuelles avantageuses et la réduction des gaspillages pour produire « plus de biens et de services avec le minimum de ressources ». Dans cette optique, il a demandé au Premier ministre, Daniel Ona Ondo, de créer un cadre institutionnel approprié à ladite mission. « Dans un contexte national marqué par un couvert forestier de 88%, c'est une démarche d'optimisation de l'usage des terres et des ressources qui



Photo : Gildas Roméo Mouniémou

... devant une assistance intéressée.

nous permettra de concilier de façon responsable nos objectifs de développement avec notre engagement de réduire de moitié nos émissions à effets de serre, à l'horizon 2050 », a souligné Ali Bongo. Avant de noter que l'enjeu est d'assurer un développement des activités agro-industrielles, forestières, minières et pétrolières compatibles avec les enjeux environnementaux majeurs.

DEFI COMPLEXE. Abordant la question de la tenue prochaine de la COP21 à Paris, le chef de l'Etat a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics gabonais de faire partie de « la solution que doit apporter l'humanité au défi complexe qu'est le changement climatique ». C'est dire que la réduction des émissions à effets

de serre et l'adaptation des territoires et des activités humaines aux aléas climatiques imposent une véritable mutation économique. « Grâce à notre engagement en faveur de la lutte contre les changements climatiques, le Gabon s'est doté d'outils, de technologies et d'institutions pour mettre à sa portée l'atteinte d'objectifs de développement plus propres et plus rationnels », a-t-il poursuivi. Ont également été évoqués, le renforcement de la capacité de résilience auxdits changements dans la sous-région, et la participation du Gabon à la 21e Conférence des Parties à la Convention cadre des nations Unies sur les changements climatiques, ainsi qu'à la 11e Réunion des parties au protocole de Kyoto (Japon). D'ailleurs, au sujet de cette

rencontre internationale à venir, le président de la République a recommandé que : « Toutes les actions de maîtrise ou de réduction des émissions de gaz à effets de serre proposées lors des négociations devront s'inscrire dans la perspective de l'objectif d'une limitation du réchauffement global moyen à 2 degrés Celsius ».

ENGAGEMENT VOLONTAIRE ET NECESSAIRE. En outre, le chef de l'Exécutif a dit que le Gabon soutiendra toutes les actions en faveur de la maîtrise des émissions tout en tenant compte du contexte de développement et de l'important couvert forestier. « Nous sommes disposés à partager avec d'autres l'approche adoptée au Gabon basée sur le Plan national d'affectation des terres », a-t-il rassuré. « Je le répète encore une fois de plus, la communauté internationale, et particulièrement les pays industrialisés, doivent accentuer leurs efforts pour soutenir les programmes d'adaptation des pays africains aux conséquences du changement climatique », a-t-il martelé. Ce qui ne devrait pas être pris « non pas comme le prix d'un péché mais comme un engagement volontaire et nécessaire au bien de l'Humanité toute entière », a-t-il conclu.

Conseil national Climat

Le Gabon proactif sur les changements climatiques

I. M'B.
Libreville / Gabon

Politique publique cohérente, stratégies de prise en compte des vulnérabilités socio-écologiques, anticipation des problèmes à venir, le Conseil national climat souligne que le Gabon est prêt pour les négociations de Paris sur le climat. Les données réunies sont autant d'arguments

LA 4e édition du Conseil national climat sur les changements climatiques comportait des enjeux. Présents et futurs. Ce d'autant que ce Conseil, qui s'est tenu à dix jours de la 21e Conférence of Parties - Confé-

rence des parties (COP 21) de Paris, du 30 novembre au 10 décembre prochain, brosse un tour d'horizon des arguments dont dispose le Gabon pour se positionner lors des négociations. Le président du Conseil national climat l'a déclaré, au terme de sa présentation d'une heure : " Les travaux de la 4 édition du CNC sot en relation avec la prochaine conférence nationale sur le climat ", a précisé Etienne Makaga Massard. Les données obtenues à partir des administrations publiques et organismes privés, parties prenantes audit conseil " vont permettre de positionner le Gabon dans le cadre des négociations qui vont s'engager, à Paris à l'occa-

sion de la COP 21. Il était donc important que le Gabon dispose des données maîtrisées, de manière à pouvoir s'engager en toute connaissance de cause lors des négociations sur le climat", a-t-il ajouté. M. Makaga Massard a insisté pour dire que " les changements climatiques ne sont pas un effet de mode, mais une réalité au Gabon". Il s'est appuyé sur la courbe des températures, les données pluviométriques, l'érosion côtière et le retrait du trait de côte, la variation saisonnière du niveau des eaux au barrage de Tchimbélé, les phénomènes d'inondations, pour montrer que les changements climatiques ont déjà des conséquences au Gabon. "

Les aléas climatiques qui se transforment en désastre humain", a-t-il résumé. Au sujet des gaz à effets de serre, le CN Climat a dressé le bilan des émissions mentionnant que les principales sources d'émissions sont l'exploitation forestière, le secteur énergétique, le torchage du gaz par les compagnies pétrolières, etc. Les actions publiques ont permis, toutefois, de réduire ces émissions. En comparant, volume de gaz émis et volume de gaz séquestre, le Gabon est un puits net de carbone. Aussi, a-t-il mentionné les vulnérabilités et esquissé le portefeuille des réponses de résilience qu'apporte le Gabon. En 2015, le Gabon a réalisé des politiques de ré-

duction des émissions de gaz à effets de serre. En ce sens, "nous sommes proactifs sur ces questions. Dans la philosophie du président de la République, Chef de l'Etat, anticiper vaut mieux que subir. C'est en anticipant que nous sommes pleinement acteurs". Néanmoins, cette proactivité et ce leadership du Gabon ne doivent pas faire oublier des contraintes qui pourraient advenir. Ainsi, en s'appuyant sur les émissions de gaz à effets de serre par habitant, le Gabon pourrait se retrouver dans la même situation que l'a conduit le PIB par habitant. Ce PIB qui a souvent pénalisé le Gabon quand il a voulu accéder à un certain nombre de facilités finan-

cières. " Beaucoup de pays accusent la Chine d'être le plus grand pollueur. Et la Chine, aujourd'hui dit, nous sommes le plus grand pollueur, mais nous avons aussi la population la plus importante. Quand on rapporte les émissions de gaz par tête d'habitant, le Chinois pollue moins que le Gabonais", a commenté Makaga Massard analysant cet indicateur. " Nous devons nous habituer, en travaillant avec cet indicateur, cela nous oblige à parfaite la formulation de nos politiques publiques, à prendre un ensemble de variables. La prise en compte de l'indicateur n'est pas négative pour le Gabon. Nous sommes prêts à faire face à ces questions ", a-t-il conclu.

Petit angle

Focus sur le Plan national d'affectation du territoire

I. M'B.
Libreville / Gabon

DE 2009 à 2015, le Gabon a conduit des actions d'envergure au plan de la politique nationale du développement durable, de l'environnement, de la préservation de la biodiversité et d'une occupation

rationnelle de l'espace territorial. Remis officiellement, hier, au chef de l'Etat, le Plan national d'affectation du territoire national est un processus de planification par lequel le gouvernement matérialise les orientations en matière de gestion rationnelle des terres et des ressources du domaine de l'Etat. Y compris la présentation

du cadre méthodologique ayant précédé à son élaboration (Partie I - 22 pages), le document remis à Ali Bongo Ondimba, comporte 240 pages. Les grandes parties portent sur la présentation des affectations et usages actuels des terres au Gabon (Partie II), la présentation juridique de l'affectation des terres au Gabon (Partie III), les cas

de chevauchements d'affectation de terre inhérents au secteur forêt, pêche, agriculture, pêche et mines, mines-pétrole, secteur conservation, habitat urbain et domaine rural (Partie IV) ... Le cinquième chapitre du document identifie les conflits d'affectation, et la dernière partie (VI) tente une synthèse desdits chevauche-

ments. Illustrée de photos et de tableaux cognitifs synthèse des processus et démarches diverses, on retiendra que le PNAT a pour mission de mettre en valeur les ressources du territoire, de minimiser le risque de conflits entre différents usages incompatibles, d'optimiser les opportunités pouvant dé-

couler des usages multiples et compatibles. Selon le chef de l'Etat qui préface l'ouvrage, le PNAT est "le garant de l'équilibre entre différents usages de la terre - exploitation industrielles, agricoles, forestières, zones de développement urbain, réserves, etc. (...) A ce titre, il se veut être un outil de prise de décisions informées".